

**SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE**  
**9, rue Cels, 75014 Paris**



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019**

**RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2018**

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élève à un total de **1 727 665 €**.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous la forme de compte, atteint un total des comptes de produits de **2 078 724 €** et dégage un excédent de **31 481 €**.

***BILAN***

**A l'ACTIF**, l'actif immobilisé se monte au 31 décembre 2018 à **717 592 €** net d'amortissement.

Le montant des acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles en 2018 s'élève à 91 483 €, dont 69 270 € en Camargue, 4 297 € à Paris et 17 916 € à Grand Lieu.

L'actif net circulant, constitué des stocks, des créances, des placements et des disponibilités s'élève à **1 010 073 €** ; ce qui est supérieur de **112 612 €** au total des dettes d'un montant de **486 609 €** et des fonds dédiés d'un montant de **410 852 €**.

**Au PASSIF :**

- les fonds associatifs sont inscrits au passif pour un montant de **628 862 €**.
- les provisions pour risques et charges pour **201 342 €**.
- les fonds dédiés pour **410 852 €** ; ces fonds correspondent aux engagements restant à réaliser au 31 décembre 2018 sur les dons manuels, legs et donations affectés, inscrits au compte de résultat, et non employés en totalité ;
- les dettes pour **486 609 €** ont diminué de 53 857 € par rapport à l'exercice précédent. Elles correspondent pour 329 230 € aux dettes fiscales et sociales.

***COMPTE DE RESULTAT***

Le total des **PRODUITS** sur l'année 2018 (produits d'exploitation+ produits financiers+ produits exceptionnels + report de ressources non utilisées) figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à **2 078 724 € (contre 2 237 235 € en 2017)**.

Cette légère diminution globale est due à une baisse des reprises sur provisions, amortissement et transfert des charges, qui ont été utilisées pour mener à bien les projets de protection de la nature ; les reports en fonds dédiés s'élevant à 410 852 €.



Les **dons** sont par ailleurs en baisse par rapport à 2017, passant de 64 550 € à **57 157 €** cette année et représentant donc 2,75 % des produits de l'association.

Les cotisations ont augmenté par rapport à 2017. Elles s'élèvent à un montant de 53 370 euros, et constituent 2,5 % du total des produits.

Les produits de la vente de biens et de services ont augmentés eux aussi. Ils s'élèvent à 172 350 euros en 2018, et représentent 8% des produits de l'association.

Le total des **CHARGES** figurant au compte de résultat de l'exercice 2018 s'élève à **2 047 243 €**. Ces charges ont diminué par rapport à 2017 de 195 846 €.

Cela s'explique par une gestion rigoureuse des dépenses sur l'ensemble de l'année, par la diminution des charges exceptionnelles (exemple : provision pour la SCI Héronnière en 2017 de 121 000 euros).

À noter également un important volume d'engagements à réaliser sur ressources affectées. Il s'agit ici des engagements sous forme de dons affectés et subventions de fonctionnement attribuées.

Au 31 décembre 2018, l'ensemble des **provisions** s'élevait à 206 384 € ces provisions étant ainsi réparties :

- provisions pour risques :	193 926 €
- provisions pour charges :	7 415 €
- provision pour dépréciation du stock :	0 €
- provision sur actif circulant :	5 043 €

**On constate que le compte de résultat de l'exercice 2018 fait apparaître un excédent de 31 481 €.**

Au 31/12/2018, **nos fonds dédiés sont de 410 852 € soit une légère augmentation** par rapport à l'exercice 2017.

Cela ne doit donc pas nous détourner de la nécessité de continuer à relancer la dynamique associative, par une meilleure promotion et une logique de croissance des projets de l'association et parallèlement de trouver de **nouveaux moyens financiers** pour assurer la pérennité des actions futures de l'association.

Nos objectifs budgétaires, dans les années à venir, correspondent à la nécessité de tendre vers un nouveau modèle économique qui serait constitué par un équilibre budgétaire - dans lequel les dépenses courantes, en matière de fonctionnement, s'équilibreraient avec les recettes d'origine publique et semi-publiques.



**La Trésorière  
Marie-Odile GRANDCHAMP**

